

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 novembre 2014

RÉFORME DE L'ASILE - (N° 2182)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL347

présenté par
Mme Mazetier, rapporteure

ARTICLE 8

A l'alinéa 15, substituer aux mots : "n'est pas irrecevable", les mots "est recevable".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel visant à limiter l'utilisation des négations.